

→ POUR ALLER PLUS LOIN

Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI)

Tout a commencé avec le Front islamique du salut (FIS), légalisé en janvier 1989, lorsque l'Algérie accéda au multipartisme. Djamel Zitouni et Antar Zouabri ainsi que des « Afghans » – c'est-à-dire d'anciens combattants du jihad contre les Soviétiques en Afghanistan ou des hommes ayant reçu dans ce but un entraînement militaire au Pakistan – animaient en son sein une tendance radicale.

En janvier 1992, lorsque l'armée suspendit le processus électoral qui allait porter le FIS au pouvoir, les plus extrémistes formèrent le Groupe islamique armé (GIA), commandé par Djamel Zitouni. Ce mouvement se montra particulièrement violent, perpétrant notamment de nombreux massacres de civils. Ces horreurs culminèrent après qu'Antar Zouabri eut pris la direction du GIA, en 1996, ce qui contribua à nourrir des querelles internes et provoqua l'éclatement du mouvement.

Il en est résulté, en 1998, la fondation du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) par Hassan Hattab. Ce groupe fédéra les terroristes décidés à poursuivre la lutte armée en Algérie en dépit des amnisties proposées par le régime en place tout en renonçant à s'en prendre systématiquement et massivement aux civils. Une partie des opérations militaires devait en outre revêtir une dimension internationale en étant dirigée contre les intérêts étrangers en Algérie et contre les Occidentaux, dans la région ou sur leur propre sol. Cette orientation a constitué la première étape du rapprochement vers Al-Qaida, qui assurait alors l'entraînement de certains des combattants du GSPC.

À l'issue d'un rude débat interne ouvert lors de l'intervention américaine en Irak (mars 2003), Abdelmalek Droukdel, décidé à s'engager davantage dans la lutte contre les Occidentaux, remplaça, en 2004, Hassan Hattab à la tête du mouvement. Le 11 septembre 2006, il fit adopter une déclaration officielle d'allé-

geance à Al-Qaida. Elle mena, le 24 janvier 2007, à la transformation du GSPC en Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI).

À partir de 2003, avec les enlèvements et les assassinats de ressortissants étrangers (touristes, salariés en mission), le GSPC élargit son champ opérationnel au-delà des frontières de l'Algérie. Il s'agissait d'une des conditions posées par Ben Laden. Tout en poursuivant leurs actions terroristes en Algérie, les forces d'AQMI ont progressivement investi une partie de l'espace sahélo-saharien : sud du Maroc, est de la Mauritanie, nord du Mali et nord du Niger, jusqu'au nord du Tchad. Deux groupes sont particulièrement actifs : la *katiba* (brigade) El-Moulathamine (Mauritanie-Mali), dirigée par Mokhtar Belmokhtar, qui rencontra Ben Laden à plusieurs reprises, et la *katiba* Tareq Ibn Ziyad (Mali-Niger-Tchad) commandée par Abdelhamid Abou Zeid, spécialiste des enlèvements. Signe de leur importance – et peut-être aussi de la trop grande autonomie qu'ils avaient acquise –, ces groupes furent placés, après mars 2009, sous le commandement du stratège d'AQMI, Yahia Djouadi. Les dizaines de millions de dollars versés pour la libération des otages, ainsi que les sommes substantielles prélevées sur les trafics illicites transitant par le Sahara central, alimentent le trésor de guerre de l'organisation, lui permettant de bien s'équiper et d'acheter les complicités locales nécessaires.

Le « Dar al-AQMI »

Outre de vastes zones dunaires, le Sahara central comprend de nombreux plateaux profondément entaillés et percés de multiples grottes, ainsi que des massifs montagneux aux formes déchiquetées. Des masses gréseuses découpées et trouées par l'érosion parsèment les grandes étendues sableuses du Sahel. Canyons, grottes et rochers en surplomb facilitent la mobilité et le camouflage de groupes aux effectifs

réduits. Les points hauts servent de postes d'observation afin de prévenir toute intrusion. Certains sites sont pratiquement inexpugnables, comme la région de Timétrine – au nord-ouest de l'Adrar des Ifoghas, au Mali – où se trouverait le sanctuaire d'AQMI.

Le Sahara reçoit en moyenne moins de 150 millimètres d'eau par an. Mais, plateaux et montagnes, relativement plus arrosés, permettent à de petits groupes de survivre. Au Sahel, comme les pluies sont irrégulières et n'apportent que 150 à 600 millimètres d'eau par an en moyenne, les habitants sont obligés d'avoir recours aux nappes souterraines. Cette aridité rend les conditions de vie très difficiles. Les populations, peu nombreuses, sont donc à l'affût de toute possibilité de gagner quelque argent.

Depuis des millénaires, le Sahel est un couloir de communication entre l'océan Atlantique et l'océan Indien, tandis que des axes nord-sud joignent l'Afrique tropicale et la mer Méditerranée. En dehors des grandes routes transsahariennes et des pistes cartographiées, il existe de nombreux parcours connus par les seules populations du désert. Les tracés empruntés varient au gré de la conjoncture et des besoins. Ces caractéristiques limitent considérablement le contrôle des déplacements, des échanges et des trafics, notamment aux confins Algérie-Libye-Niger-Mali où opère et stationne AQMI.

Même si l'on y trouve d'autres groupes ethniques – Arabes, Maures, Songhaïs, Peuls-Foulbés, Dioulas, Toucouleurs –, la zone d'action d'AQMI coïncide approximativement avec celle peuplée par les Touaregs. Implantée vers le XI^e siècle au Sahara central, cette population berbère nomade à forte tradition guerrière subit, depuis le début du XX^e siècle, une politique de sédentarisation forcée. Elle a toujours exercé des activités multiples – licites ou illicites – avec une connaissance intime du désert. Aussi les combattants d'AQMI ne peuvent-ils survivre dans la région sans son aide. *A contrario*, aucune action contre AQMI ne peut réussir sans sa participation.

AQMI agit dans une zone de culture musulmane. La majorité des Touaregs, ainsi que les Dioulas, les Songhaïs ou les Peuls-Foulbés, pratiquent un islam

sunnite modéré, rattaché à l'école malékite, largement ouvert au soufisme et plus ou moins mâtiné d'animisme. Cette modération et ces pratiques sont incompatibles avec l'islam radical professé par AQMI. Mais il existe des noyaux rigoristes dans le Hoggar, l'Aïr et le Damergou, régions influencées par la Senoussia, confrérie d'inspiration wahhabite que créa en 1835 Mohammad Ibn Ali al-Sanoussi (1787-1859), en Cyrénaïque. La colonisation engendra une multiplication des contacts avec les Arabes musulmans du Maghreb, qui introduisirent un islam plus exigeant, renforcé depuis les années 1960 par le prosélytisme wahhabite en provenance d'Arabie saoudite.

Antagonismes religieux et ethniques

Les membres d'AQMI se réclament du salafisme, un courant de l'islam sunnite préconisant un retour à l'islam des origines, fondé sur le Coran et la Sunna. Adeptes de la tendance jihadiste – il existe un courant axé sur l'imitation du « modèle » de vie et un courant orienté vers l'action politique –, ils estiment que, comme Mahomet le fit en Arabie, le pouvoir se conquiert par les armes, et que la loi de Dieu ne s'instaure que par le jihad. Ils le considèrent donc comme une obligation absolue – un « sixième pilier de l'islam », s'ajoutant à la profession de foi, aux cinq prières quotidiennes, au jeûne du ramadan, au paiement de l'aumône (*zakat*) et au pèlerinage à La Mecque¹. Leur projet consiste à reconstruire le califat originel et l'unité initiale de la communauté musulmane. Ils tentent de prendre le contrôle de la zone sahélo-saharienne pour en faire l'épicentre de cette reconquête de l'islam : à la fois modèle, sanctuaire, camp d'entraînement des jihadistes du monde entier, base de la conquête des États musulmans d'Afrique du Nord et centre de déstabilisation de l'Europe.

Tous les habitants du Sahel et du Sahara ne partagent pas ces objectifs. Négligés et/ou réprimés par les États où ils vivent, les Touaregs éprouvent

¹ Sur le pèlerinage à La Mecque, voir l'article d'Omar Saghi, « Le pèlerinage à La Mecque : raison d'État, bénéfice commercial, salut religieux », *Questions internationales*, n° 57, septembre-octobre 2012, p. 104-111.

un sentiment d'injustice et plusieurs mouvements de révolte – jamais unis – ont éclaté depuis les années 1960. Leurs querelles intestines les ont empêchés de constituer une nation et de se doter d'un État unitaire. Lors de la décolonisation, certains attendaient une initiative de la France. Cependant, afin de conserver son influence en Afrique de l'Ouest et de conclure la paix en Algérie, Paris renonça à créer un État touareg indépendant au Sahara central. D'où, depuis, une rancœur nourrissant l'indifférence ou la complicité envers les actions antifrancophones d'AQMI dans la zone.

Les populations noires ont une mauvaise opinion des Touaregs. Même si certaines d'entre elles y prirent part, elles leur reprochent l'esclavage et la traite négrière à destination du monde musulman. Les Touaregs, descendants des razzieurs, gardent un sentiment de supériorité envers les descendants des esclaves. Les Noirs jugent que, durant la colonisation, le sort des Touaregs fut meilleur que le leur, en dépit des entraves au mode de vie nomade qu'ils eurent à subir. Ils soulignent leur absence durant les luttes menées pour l'indépendance. Enfin, le dénuement dans lequel se trouvent les Noirs les amène à juger trop importants les modestes efforts financiers

parfois consentis en vue d'intégrer ces populations. L'implication de Touaregs dans les activités criminelles renforce le rejet.

Pour prévenir les conflits, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) adopta, en 1964, le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la période coloniale. Cette décision constitua une source d'insatisfaction pour les Touaregs : l'éloignement de la zone sahélo-saharienne des centres de décision, l'exclusion de ses habitants des organes de gouvernement des États, les entraves au mode de vie nomade et la discordance entre limites politiques et répartition spatiale des ethnies. Le projet panislamiste d'AQMI, qui transcende ce découpage, peut en séduire certains, tandis que l'éviction des forces légales peut apparaître à d'autres comme une occasion d'échapper à l'emprise d'États dont ils ne veulent pas être les citoyens de seconde zone.

Patrice Gourdin *

* Agrégé de l'Université, docteur en histoire, il enseigne l'histoire, les relations internationales et la géopolitique à l'École de l'air (Salon-de-Provence) et intervient sur les mêmes thèmes à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Il a notamment publié « Géopolitique du Mali : un État failli ? », Diploweb.com, 23 septembre 2012 (www.diploweb.com/Geopolitique-du-Mali-un-Etat.html).